

«Un instrument contre la violence»

Plusieurs associations luxembourgeoises de la protection de l'enfant (l'Alupse, ECPAT Luxembourg et l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand (ORK)) ont fait le constat il y a quelques années que la violence contre les enfants était présente ou pouvait être présente dans les organisations regroupant des mineurs: les clubs de sports, les maisons de jeunes et toute autre structure rassemblant des enfants. Ce constat s'est accompagné du besoin de fournir à ces organisations un outil d'auto-évaluation sur leurs capacités à protéger les enfants de la violence et de mise en place de stratégies de protection. Explications avec Thomas Kauffmann, Directeur d'ECPAT Luxembourg.

«Le présent référentiel est issu d'un travail de longue haleine pour prendre les avis et recommandations de tout le secteur de la protection de l'enfance, y compris les ministères concernés par la thématique.

Ce référentiel est un outil dont le but est d'aider toute organisation ayant des contacts avec les mineurs à évaluer leur niveau de sensibilisation et à leur fournir des pistes en matière de protection des mineurs contre toute forme de violence, ainsi qu'en matière de stratégies de prévention.

Le référentiel a également pour but d'aider ces organisations à faire face aux obligations légales et éthiques ainsi que d'assurer que les mineurs qui leur sont confiés puissent évoluer en toute quiétude dans un environnement sûr.



Concrètement, il apporte des définitions des différents types de violences et de tout concept lié à cette problématique.

Et il présente ensuite un questionnaire que l'organisation complètera elle-même pour commencer une réflexion et une mise en place de procédures de protection des enfants qu'elle accueille ou avec qui elle travaille. Cette auto-évaluation est la base de l'échange et du réseautage entre et au sein même des organisations afin d'accroître la connaissance professionnelle sur cette thématique.

Ce référentiel s'adresse aux écoles du précoce au secondaire; aux hôpitaux, services médicaux, paramédicaux et socio-familiaux; aux établissements accueillant des mineurs (crèches, foyers de jour, maisons relais, maisons des jeunes); aux foyers d'accueil et services de placement; aux clubs de sport, de musique, de scouts; et à toute structure voulant renforcer ses principes de travail dans le sens de la présente auto-évaluation.

Ce référentiel se veut un outil de réflexion pour l'organisation qui veut s'améliorer. Il n'est pas un outil définitif et l'organisation doit se l'approprier et peut le transformer à son usage.

Les auteurs du référentiel sont conscients qu'il est un outil perfectible et ont déjà pensé aux pistes qui pourront l'améliorer encore.»

www.ecpat.lu

«Le référentiel se veut un outil de réflexion pour l'organisation qui veut s'améliorer»

THOMAS KAUFFMANN
Directeur Exécutif
ECPAT Luxembourg